

Advance ™™ Clean Agent modificateur de rinçage

Révision: 2024-07-31 **Version:** 02.0

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: Advance TM/MC Clean

Agent modificateur de rinçage

FDS #: MS0800542

Utilisation recommandée: • Industriel/Institutionnel

Ce produit doit être dilué avant toute utilisation
Nettoyant pour la vaisselle et les articles de cuisine

Utilisations déconseillées: Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur

Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708

Phone: 1-888-352-2249

Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com

Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 6150 Kennedy Road Unit 3 Mississauga, Ontario L5T 2J4 Phone: 1-800-668-7171

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'I)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Ce produit n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Non classé

Déclarations sur les risques

Aucun requis. mises en garde : Pas nécessaire.

<u>Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)</u> - Sans objet <u>Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)</u> - Sans objet.

Classification du produit dilué 1:5000

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur les risques et la

sécurité

Pas nécessaire.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients classifiés

| Composant(s) | CAS# | % en poids |
|--------------------------------|----------|------------|
| N-lauroylsarcosinate de sodium | 137-16-6 | > 0.1 - 1% |

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

<u>Par voie cutanée:</u> Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes. <u>PAR INHALATION</u>: Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un Centre Antiposion (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Aucun à notre connaissance.

Produit Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires PAR INHALATION: Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un Centre Antiposion (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention

Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

Dangers spécifiques Aucun à notre connaissance.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage

par un rinçage à l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Il incombe à l'employeur de déterminer le risque potentiel d'exposition aux produits chimiques dangereux pour les employés sur le lieu de travail afin de déterminer la nécessité, la sélection et l'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

Protection des yeux:

Protection des mains:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection

respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition.

Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Protection des yeux: Protection des mains: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Protection de la peau et du corps: Protection respiratoire: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Phosphore élémental: 0.00 % by wt.

La corrosion des métaux: Non corrosif

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Couleur: Transparent , Bleu État physique Liquide Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible. Odeur: Produit caractéristique

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible. Point/intervalle d'ébullition: indéterminé Point de fusion/point de gel (°C) Indéterminé Température de décomposition: Indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible. Solubilité: complètement soluble Densité relative (relativement à l'eau): 1.01

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité 1.011 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair > 200 °F > 93 °C mPa.s Viscosité

cinématique 5 Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0 % *

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Combustion prolongée Sans objet.

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - inférieure: indéterminé

pH de la solution diluée ≈ 7.09 Point d'éclair de la dilution: 200 93.3 % COV par poids dse la dilution d'emploi: 0 %

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

pH: ≈ 7.42

Réactivité Sans objet

Stabilité Le produit est stable

Aucun à notre connaissance Possibilité de réactions dangereuses: Produits de décomposition dangereux Aucun raisonnablement prévisible.

Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le Matières à éviter

mode d'emploi.

Conditions à éviter Aucun à notre connaissance.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Ne sera probablement pas un irritant dans des conditions d'utilisation normale.

Contact avec les yeux: Peut irriter modérément les yeux.

Ingestion: Pas d'information disponible. Inhalation: Pas d'information disponible. Sensibilisation: Aucun effet connu.

Organes cibles (exposition unique) Aucun à notre connaissance.

Organes cibles (exposition répétée)

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >2000 (ETA) - par voie cutanée >2000

^{* -} Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

(mg/kg):

(ETA) - par inhalation des gaz >20000

(mg/l):

aigue (ETA) - par inhalation des >5

brumes (mg/l):

(ETA) - par inhalation des >20

vapeurs (mg/l):

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués): Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués): Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués): Non réglementé

Catégorie de risque en vertu de la loi Non réglementé

RCRA (produits dilués):

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Ce produit n'est pas réglementé pour le transport.

<u>Déscription du connaissement DOT (voie NON RÉGLEMENTÉ terrestre)</u>

Déscription du voie maritime

.

NON RÉGLEMENTÉ

connaissement

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés. DSL Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

RIGHT TO KNOW (RTK)

| Composant(s) | CAS# | MARTK: | NJRTK: | PARTK: | RIRTK: |
|----------------------------------|-----------|----------|--------|--------|--------|
| Eau | 7732-18-5 | <u> </u> | • | • | - |
| Copolymére en bloc de | 9003-11-6 | = | = | = | - |
| polyoxypropyléne-polyoxyéthyléne | | | | | |
| N-lauroylsarcosinate de sodium | 137-16-6 | - | - | - | - |

CERCLA/ SARA

Clean Air Act/Clean Water Act

Réglementation Canadienne

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 0 Inflammabilité 0 Instabilité 0

Information supplémentaire -

Produit Dilué:

Santé 0 Inflammabilité 0 Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2024-07-31 **Version:** 02.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par : Avis supplémentaire Affaires réglementaires nord-américaines
• Ne contient pas de parfum additionné

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.